

BILAN DE COMPÉTENCES

Faites émerger un projet professionnel cohérent et réaliste au travers d'une démarche introspective, volontaire et motivée.

NOS ATOUTS

- **La transition professionnelle** : votre consultante ANHELO est experte dans l'accompagnement des évolutions professionnelles. Pourquoi ? elle a un point commun avec les bénéficiaires, la transition professionnelle au cours de sa carrière, les difficultés et remises en question nécessaires pour réussir à rebondir.
- **La formation tout au long de la vie** : les échanges de pratiques, le tutorat, les partenariats. La consultante ANHELO est diplômée et continuent à se former à de nouvelles approches, échange sur ses pratiques, accompagne des jeunes alternants via le tutorat, est ouverte aux partenariats pour toujours s'améliorer (se professionnaliser).
- **La proximité sur leurs territoires géographiques** : la consultante ANHELO travaille sur une zone géographique spécifique avec une connaissance approfondie de son bassin d'emplois pour être aussi plus proche des entreprises et des salariés localement et permettre une réactivité plus grande.
- **Des valeurs et une posture dû « à côté de »** : la consultante ANHELO travaille tous les jours, à entretenir dans ses accompagnements, les valeurs essentielles à notre cœur de métier: la transparence, le respect, la bienveillance, l'accomplissement et l'adaptabilité. Ces valeurs permettent une véritable (et essentielle) relation de confiance.
- **L'innovation pédagogique** : Une remise en question quant aux pratiques d'accompagnement dans un marché en perpétuelle évolution est réalisée grâce à une veille permanente sur les thématiques de l'accompagnement, des domaines de l'emploi et de la formation, de la gestion des RH, des mesures institutionnelles, et des nouvelles pratiques liées au monde du digital.
- **La certification** : Notre établissement est reconnu et certifié Qualiopi pour le Bilan de Compétences





PUBLIC VISÉ

Le bilan de compétence s'adresse à tous les publics c'est-à-dire toute personne active, dont les salariés du secteur privé, les agents du secteur public, les demandeurs d'emploi, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les chefs d'entreprise et les professions libérales, les travailleurs en situations de handicaps.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Votre interlocutrice privilégiée Aurélia Rey se forme pour être Référente handicap et Diversité. Elle répond à vos besoins et vos attentes en trouvant des réponses concrètes et vous met en relation avec les partenaires institutionnels et structures associatives. Elle peut s'appuyer sur la référente handicap de son partenaire VAST RH, Odile Lemanceau. Les locaux sont adaptés sont adaptés au public PSE et nous mettons tout en œuvre pour adapter notre méthode et nos outils aux différentes situations.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé.

DEONTOLOGIE: CONFIDENTIALITE, NEUTRALITÉ ET RESPECT DU CONSENTEMENT

L'opérateur de bilan de compétences est soumis à la confidentialité, la neutralité et respect du consentement.

Ces principes déontologiques forment le socle de la relation de confiance qui l'unit au bénéficiaire. Instituée dans l'intérêt du client, cette obligation à la fois morale et juridique s'impose à l'ensemble des personnels exerçant leurs fonctions au sein de l'organisme prestataire de bilan de compétences, et ce quel que soit leur grade (personnels administratifs, etc.).

Cela s'étend à tout ce qui est porté à la connaissance du consultant dans l'exercice de sa profession. Sont secrètes les informations suivantes :

- les confidences écrites ou orales ;
- les entretiens téléphoniques ;
- les informations relatives aux tiers.



DÉLAI D'ACCÈS BÉNÉFICAIRES UTILISANT LEUR CPF

- Pour les particuliers délai d'accès liés au [CGU de Mon compte formation](#).
- Pour les entreprises dès réception du bon de commande en conformité avec nos CGV.

OBJECTIFS

Le bilan de compétences a pour objectif de vous permettre de faire une photographie sur votre vie professionnelle et aussi personnelle en vue de vous engager dans un nouveau projet d'évolution professionnelle, voire une reconversion professionnelle, ou donner un nouvel élan à votre carrière.

Il constitue un outil indispensable et efficace pour :

- **Réfléchir, analyser vos compétences**, vos aptitudes et vos motivations pour évoluer ou lancer un nouveau projet.
- **Coconstruire votre futur projet professionnel** en adéquation avec votre personnalité, vos aspirations, vos valeurs, vos talents, et vos potentiels pour vous donner les moyens d'accès pour y arriver.
- **Utiliser ses atouts** comme un instrument de négociation, pour un emploi, une formation ou un cap à votre évolution de carrière, anticiper votre avenir.

DÉROULEMENT

La formation bilan de compétence de 16 heures s'articule en trois étapes comme stipulé selon *l'article R6313- 4 du code du travail* *Création Décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018 - art. 2.* et prends la forme d'entretiens individuels et personnalisés avec un (e) consultant(e) spécialisée ANHELO :

- **La phase préliminaire** consiste à analyser votre demande et identifier votre besoin en vous expliquant le déroulement du bilan de compétences et les étapes clés afin de vous permettre de comprendre l'objectif à atteindre. Il s'agit également de définir le format le plus adapté à vos besoins ainsi que de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan de compétences.
- **La phase d'investigation** vise à élaborer votre projet professionnel (une ou plusieurs alternatives) en toute lucidité et pertinence. Votre consultant(e) vous guide pas à pas en adaptant les outils, les techniques et l'approche à votre profil.
- **La phase de conclusion** recense dans un document de synthèse remis au bénéficiaire, tous les résultats détaillés de la démarche bilan de compétences et notifie aussi les conditions et moyens de la réalisation du ou des projets au travers d'un plan d'action réaliste et réalisable. Les consultants ANHELO assurent un suivi à 6 mois et restent disponible en cas de besoin ou de questions pendant ou post bilan.

MÉTHODOLOGIE

Elle repose sur un objectif commun de nos consultants ANHELO pour nos bénéficiaires : vous accompagner dans votre évolution professionnelle, trouver le travail/l'activité qui vous rendra heureux(se) ! en tenant compte de votre équilibre professionnel et personnel. ANHELO utilise la méthode VAST RH.

Parce que chaque bénéficiaire est unique, singulier, cette méthode est 100 % adaptable et centrée sur vous. Elle repose sur 5 étapes distinctes et modulables. La durée totale du bilan est de 16h d'entretiens individuels (face à face présentiel, à distance, Visio ou mixtes).

La consultante ANHELO vous accompagne dans ce voyage vers le changement.

N°00

LA DÉCOUVERTE

La rencontre pour analyse de la demande et déterminer les besoins.
Adaptation du parcours.

N°01

L'INVESTIGATION

Se questionner, mieux se connaître et partir sur de bonnes bases.
Les motivations.

N°02

LES COMPÉTENCES

Les fibres, les talents, les acquis, les potentiels.
Comment se révéler.

N°03

L'EXPLORATION

Cibler son besoin.
Définir les bonnes pistes et les alternatives.
Confrontation et faisabilité.

N°04

L'ACTION

Définir et valider le(s) projet(s) et les étapes de réalisation (plan d'action).
Formaliser le travail réalisé durant le bilan.

N°05

LA RÉALISATION

Garder le cap et se réaliser (suivi post bilan à 6 mois).



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Accompagné(e) pendant toute la durée de votre formation, vous nouez une relation de confiance avec votre consultante et avancez pas à pas grâce à :

- Des entretiens individuels (en présentiel ou à distance)
- Des tests psychométriques (de personnalité, d'intérêts professionnels, de gestion du stress & émotion)
- Sites dont MétierScope (France Travail), CIDJ...
- Des outils de réflexion (Les jeux et des mises en situations, des exercices ludiques)
- Des lectures didactiques
- Des vidéos instructives

MISE EN OEUVRE DES ACTIONS

- Charte d'objectifs et d'engagements réciproque signée
- Feuille de présence signée à chaque rendez-vous
- Evaluation à chaud lors de chaque rendez-vous concernant les moyens utilisés (supports, vidéos, questionnaires...)
- Attestation de formation
- Remise d'une synthèse co-écrite à la fin du bilan
- Questionnaire de satisfaction en fin de bilan
- Rendez-vous de suivi à 6 mois avec un questionnaire

RÉSULTATS ATTENDUS

- Une stratégie claire d'évolution professionnelle et/ou personnelle pour les prochaines années
- Avoir défini un projet professionnel répondant à vos besoins et aspirations
- Une confiance en soi et une motivation retrouvée
- Un projet réaliste, et réalisable concret en lien avec votre personnalité, vos valeurs et en adéquation avec votre bassin d'emploi
- Rédaction d'un plan d'actions pour vous aider à définir le cap
- Remise d'une synthèse permettant de valider votre projet professionnel, vos qualités, vos compétences, votre valeur ajoutée pour vous même et votre futur employeur

NOS TARIFS PUBLIC CONSEILLÉS

Modalités : Présentiel et/ou distanciel synchrone et distanciel asynchrone

PRESTATIONS	H/ FACE À FACE	TARIFS
Prestations bilan de compétences pour les particuliers	16 h	1 900 € TTC
Prestations bilan de compétences pour les Entreprises	16 h	2 100€ TTC

Le Bilan de Compétences peut être financé via le CPF. En fonction du montant disponible sur votre compte CPF, un reste à charge peut être demandé par la Caisse des Dépôts au moment de votre inscription sur la plateforme MonCompteFormation. Le montant du reste à charge est affiché avant validation de votre inscription. Aucun règlement ne peut vous être demandé directement par l'organisme de formation. A partir du 5 janvier 2026, le reste à charge minimum sera de 103,2€ sauf si vous êtes demandeur d'emploi, dans ce cas, aucun reste à charge ne vous sera demandé.

Le bilan de compétences peut aussi être pris en charge par l'OPCO de l'employeur.

Il peut :

- Être réalisé en dehors du temps de travail, dans ce cas, il peut être effectué sans en informer son employeur
- Être réalisé pendant le temps de travail du salarié en mobilisant son CPF, avec l'accord préalable de l'employeur et selon les règles applicables au CPF.
- Être pris en charge via le Plan de Développement des Compétences de l'employeur, avec son accord préalable.

La prestation peut commencer à l'issue du délai de rétractation (14 jours) à la suite de l'inscription.

INDICATEURS DE SATISFACTION

AVIS GOOGLE



Aurélia REY - ANHELO - Centre de Bilan de compétences/
Coaching professionnel et formation

5.0 ★★★★★ 21 avis

"Je ne peux que recommander Aurélia Rey à toutes personnes qui ont besoin ou envie de faire un bilan de compétences. L'accompagnement est très bienveillant. Encore un grand merci pour cette belle expérience autant riche professionnellement que humainement."

Aurélia m'a accompagné lors d'un bilan de compétences. Ces rdv m'ont aidé à y voir plus clair sur ma vie professionnelle. Aurélia est à l'écoute et a su m'apporter ses bons conseils et son professionnalisme. Je ne peux que la remercier et l'a recommandé à quiconque a besoin de conseils sur ses projets professionnels.

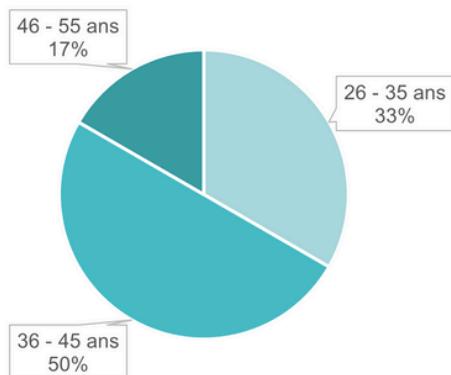
Visité en novembre 2024

J'ai pu bénéficier d'un bilan de compétences avec Aurélia et j'en ressort grandie... et ravie :) Beaucoup de bienveillance et de professionnalisme, une grande ouverture d'esprit, des connaissances vastes et un apport pédagogique très riche. Difficile d'espérer mieux ! Je recommande vivement les prestations proposées par Aurélia à tout ceux qui sont motivés et cherchent un coup de pouce pour avancer dans leur vie professionnelle.

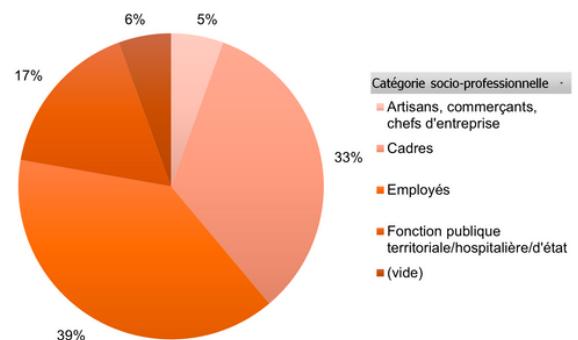
NOTE AVIS STAGIAIRES SUR MONCOMPTEFORMATION



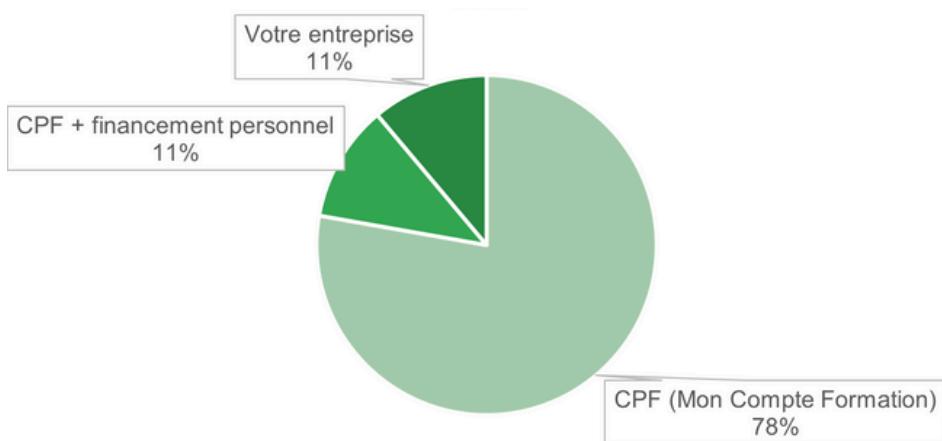
AGE DES BENEFICIAIRES



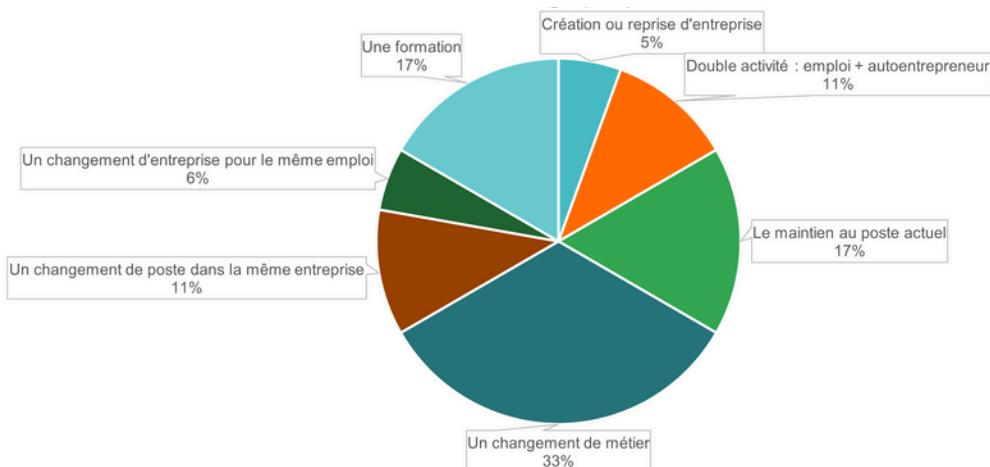
CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES



FINANCEMENT

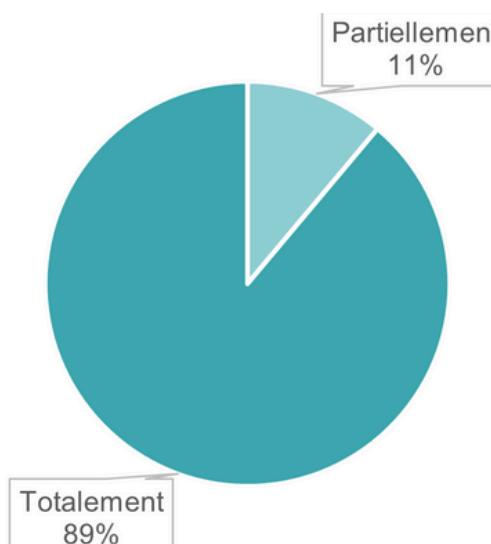


CONCLUSIONS DU BILAN



Echantillon 18 dossiers

SATISFACTION



TAUX D'ABANDON: 0%

SUIVI A 6 MOIS

